

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Vieillevigne dûment convoqué le 2 juin 2023 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Nelly SORIN, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

PRESENTS : Nelly SORIN, Daniel BONNET, Nelly BACHELIER, Martial RICHARD, Alain BOUCHER, Vincent de VAUCRESSON, Sophie PACÉ, Vincent AIRIAU, Julien LESCASSE, Myriam VERDIÉ, Solène GODARD, Agnès MARTIN-HERBOUILLER, Vanessa BROCHARD, Damien MÉCHINEAU, Nicolas GILLIER, Morgane BONNET, Adrien REMAUD, Isabelle CHANTRY, André LEBRETON, Marie-Reine LANGLOIS, Évelyne RAULET et Joël PHELIPPON.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Christian JABIER qui donne pouvoir à Martial RICHARD, Catherine BROCHARD qui donne pouvoir à Damien MÉCHINEAU, Marie-Françoise VALIN qui donne pouvoir à Nelly BACHELIER, Bruno JAUNET qui donne pouvoir à Myriam VERDIÉ, Sylvain MOULET qui donne pouvoir à Joël PHELIPPON.

Madame le MAIRE constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

André LEBRETON est désigné secrétaire de séance.

1 - Motion de soutien à Yannick MOREZ, maire de Saint Brévin, et pour dire stop aux violences faites aux élus

Madame le MAIRE rappelle les violences subies par le maire de Saint Brévin, qui ont été très médiatisées. Elle explique que l'association des maires AMF et son antenne locale l'AMF44, avec les associations des maires ruraux de Loire Atlantique, ont proposé à tous les conseils municipaux un texte de motion pour afficher leur soutien à M. Morez et dire stop aux violences faites aux élus. Madame le MAIRE dit qu'il y a eu déjà de très nombreux messages de soutien au maire de Saint Brévin, publics et privés.

Madame le MAIRE dit que depuis cette agression d'autres faits de violence ont été commis contre d'autres élus. Force est de constater l'augmentation des démissions d'élus confrontés à cette violence croissante.

Madame le MAIRE donne lecture au communiqué de l'AMF44, et demande s'il est nécessaire de donner lecture intégrale au texte de la motion. Les conseillers municipaux disent qu'ils ont tous pris connaissance du texte intégral envoyé avec la convocation.

André LEBRETON demande s'il y a eu des agressions à Vieillevigne.

Madame le MAIRE dit qu'il y a eu des agressions verbales, écrites, des tags. Il y a une violence insidieuse qui commence souvent par des mots. Les élus et notamment les maires ont devant eux une population qui parfois n'a pas de retenue ni de respect pour ses représentants. Ceci ne concerne pas une génération en particulier mais des personnes de tout âge.

Madame le MAIRE dit que cette situation l'inquiète beaucoup, même si les auteurs des violences et des agressions restent une minorité. Il est nécessaire de travailler sur l'entente. Même si on n'est pas d'accord avec les idées et les actions des élus il faut l'exprimer de façon apaisée.

Question adoptée à l'unanimité

Fin de la séance publique